Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 22 Joumada II 1443
25 Janvier 2022

N° 10

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 158
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 159
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 164
Homologation de résolutions 164
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 165
Avis aux créanciers..... 169
Convocations
Sociétés anonymes 170
Sociétés à responsabilité limitée 171
Divers
Avis au public..... 172
Rectificatifs 172

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir El Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : Hôtel d'entreprises

Pôle industriel «neopark El Fejja», El Fejja Mornaguia - 1153

Identifiant Unique : 0978598B

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 4 janvier 2022, enregistré en date du 10/01/2022 à la recette des finances sous le numéro 22700059 quittance n°M002237, il a été décidé ce qui suit :

1- Accepter la démission de Mr Karim Ghenim en sa qualité de Président Directeur Général.

2- Désigner Mr Malek Ellouze pour les fonctions de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

3- Autoriser la cession d'une action détenue par Mr Karim Ghenim à Mr Malek Ellouze en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

4- Nommer Mr Jalel Ben Haj Khalifa pour les fonctions de Directeur Général pour un mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

5- Autoriser la cession d'une action détenue par la BIAT à Mr Jalel Ben Haj Kahlifa.

Une copie du procès-verbal a été déposée au Registre National des Entreprises le 12 Janvier 2022 sous le numéro 20222165.

2022R00118SANB2

«AGROLAND TUNISIE»

Société en cours de liquidation

Société anonyme, non résidente

Capital social : 600.000 Dinars

Siège social : Immeuble Nour el Bouhaira - Entrée B 1er étage

Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 756324S

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8/01/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 28/5/2021 sous le Qn°4461 En°21803228.

- L'assemblée générale a renouvelé le mandat du CABINET CONSEIL AUDIT FORMATION membre de PRICEWATERHOUSECOOPERS, représenté par M. Abderrahmen Fendri en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats de M.Louis - Marie Le Coutour, de la société PRIMEALE France et de la société FLOREALE HOLDING en qualité d'administrateurs de la société pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 4/8/2021.

2022400138SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement de dénomination sociale

DE LA SOCIETE SOMACOP PLUS ET CES DEUX AGNECES SOUS LA NOUVELLE DENOMINATION SOCIALE

«AMINE PLUS TIRE» S.A.R.L

Capital social : 1000 000, 000 D

Siège social : 14 Rue Italie 1000 Tunis

MF : 0433333A

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 13/7/2021 enregistré à la recette des finances; Rue de la Gare le 9/09/2021, Quittance n°M044502 et enregistrement n°21704586; dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des Entreprises sous n°2022737 en date du 5/01/2022, il a été décidé de changer la dénomination sociale de la société SOMACOP PLUS qui est devenue la société AMINE PLUS TIRE ainsi en vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 13/7/2021 enregistré à la recette des Finances; Rue de la Gare le 27/10/2021, Quittance n°M052190 et enregistrement n°21705451; il a été décidé de changer la dénomination sociale de l'agence somacop plus sis à rue de la parfumerie zone industrielle Ksar Said 2086 ainsi que la dénomination sociale de l'agence SOMACOP PLUS sis à la rue de la fonte zone industrielle Ben Arous 2013 sous une nouvelle dénomination sociale à savoir «AMINE PLUS TIRE».

Cet avis été publié aux journaux Quotidien et Echourouk le 14/01/2022.

2022T00068SRLB2

Avis

Société «JEUNE FILLE» SARL

Siège social : Av. Grand Maghreb 8000 Nabeul

MF : 1001702M/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/12/2019 enregistré à la recette des finances Av. Taieb M'hiri-Nabeul le 9/01/2020 sous le numéro 20500093 Quittance n°M002672, l'associé est mis d'accord pour la dissolution anticipée de la STE JEUNE FILLE SARL et pour nommer Mr Antonio Spadacini liquidateur de la société et la régularisation de sa situation financière.

Dont un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été déposé au Registre National Des Entreprises (RNE) le 13/01/2022 sous le n° d'annonce 2021114174.

2022R00108SRLB2

SOCIETE MALEK DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE - SARL

Capital social : 2 160 000 dinars

Adresse : 023 ZI Saint Gobain Mégrine 2033

IU : 913594S

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Août 2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine en date du 16/9/2021 sous le numéro 21703975 quittance n°M052817, dont une copie a été publiée dans le bulletin officiel du registre national des entreprises annonce n°202192961 bulletin n°199, il a été décidé de réduire le capital de la société de 740.000 dinars pour le porter à 2.160.000 dinars et ce par l'attribution aux associés suivant leurs parts dans le capital d'un terrain sis à Khelidia d'une superficie de 152418 m² objet du titre foncier n°26485 Ben Arous.

2022R00126SRLB2

Sté «IMMO BEN GUIRAT» SARL

Capital : 1.150.000.000

Siège : 76 Av Farhat Hached Tunis

MF : 1110608Y/P/M/000

RC : C03131082009

Suite à l'assemblée extraordinaire du 10/02/2021 qui a été enregistré à la recette des finances avenue de la Gare sous n°21706830, quittance n°M063333 , deux copies ont été déposées au registre national des entreprises en date du 5/01/2022, il a été décidé :

- La démission de l'ancien gérant Mr. Ben Guirat Tahar.

- Nomination d'un nouveau gérant Mr. Ben Guirat Atef.

2022R00130SRLB2

SOCIETE SHESTERFIELD - SARL

Capital : 10 000 DT

ID : 1296034G

Avenue Immeuble Le Palace, Avenue H Nouira C Ennasr

Suivant PV de l'AGO tenue le 14/10/2021, enregistré à la recette des finances de Menzah 6 le 15/12/2021 sous le n°21707981 quittance n°M115721 dont 2 copies ont été déposées au guichet central du registre national des entreprises le 20/12/2021 sous le n°2021118114, les associés ont décidé de nommer Mme Najjar Khalil gérant de la société avec les pouvoirs statutaires pour une durée de trois années.

2022400129SRLB2

Transformation de la forme juridique de la société

BARTEX

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000 Dinars

Siège social : Rue El Koronfol, Cité El Bessetine, 5180 Ksour Essef Tunis

Identifiant Unique : 0411512G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 novembre 2021 à 10h30, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis, le 11/01/2022 sous le n°22700159, quittance n°259, il a été décidé ce qui suit :

- Transformation de la forme juridique de la société, d'une société à responsabilité limitée en une société unipersonnelle à responsabilité limitée;

- Adoption des nouveaux statuts.

Un exemplaire de l'acte susmentionné a été déposé au Registre National des Entreprises à la date du 13/01/2022 sous le numéro 20222421.

2022400134SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. enregistré à la recette des finances Manar n°M070314 Mr Belgassem Assali a vendu à Mr Saber Maksoudi la totalité du Fonds de Commerce destiné à la vente et réparation des Pneumatiques sis à Jardins d'Elmenzah 1 Route X3 Manar, Identifiant unique 0717644P, les oppositions seront adressées à l'acheteur à son adresse 275 Avenue Ibn Khaldoun, Cité 02 Mars, Ettadhamen Ariana, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk paru le 7/01/2022.

2022T00069FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte authentique en date du 18/12/2020 enregistré à Nefza gouvernorat de Béja, Mr Ibrahim Romdhani retraité demeurant à Nefza Béja a donné le fonds de commerce lui appartenant et qui consiste café exploité au 39 avenue Habib Bourguiba Nefza Béja nommé café de chasseur à son fils Rateb Romdhani.

Les oppositions sur les prix du fonds de commerce devrant être faite entre les mains de Maître notaire Louati Lotfi demeurant avenue Habib Bourguiba Nefza dans les vingt jours de la date de la publication au J.O.R.T.

Publier au journal Echourouk du 19/01/2022.

2022T00070FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 06 et 07 Janvier 2022 et enregistré à la recette des finances Rue Sahel 45 Avenue de la Gare - Tunis le 12/01/2022 (Reçu n°M003357 enregistrement n°2220086) Monsieur Mohssen Ben Boujamaa Ben Sghaire Mahouachi (C.I.N n°00182244) a vendu la totalité du fonds de commerce à Mademoiselle Rahma Bent Nabil Ben Al Borni Bouali (C.I.N n°13025955) sis à Rue Toutte numéro 01, avec deux portes, se trouve à droite de l'intérieur de la jonction Lacania en direction de Bellevue Tunis Exploité "Local Commercial" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains du maître Mahmoud Ben Salah Hammami Avocat à son adresse sis n°112 Avenue 09 Avril 2ème étage Bureau n°05 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté du 16/01/2022.

2022T00071FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 27/12/2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 29/12/2021 (reçu n° M072233 n° d'enregistrement 01205857) Salima Makni demeurant à 03 rue Victor Hugo Carthage Présidence Tunis, CIN n°05457200 du 8/6/2021 a vendu à la Sté Nougatine Carthage SARL en cours de constitution, la totalité du fonds de commerce avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à l'Av Habib Bourguiba Mégrine pour exercer une activité commerciale.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de la vendeuse à son domicile ci dessus indiqué et ce dans un délai de 20 jours commençant à partir de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 19/01/2022.

2022R00109FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances rue de la Gare Tunis le 4/1/2022 sous le n°22200026 (quittance n°M000608) le comptoir général de quincaillerie inscrit sous l'identifiant unique n°0000335X représenté par son gérant Mesfar Hafedh titulaire de la carte d'identité n°01290566 demeurant à n°59 rue 18 Janvier Bab bhar Tunis a vendu à la société moderne diesel inscrite sous l'identifiant unique n°513832L représenté par son gérant Chatti Wissem demeurant à rue 18 janvier Bab bhar Tunis titulaire de la carte d'identité n°06778404 la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à n°61 rue 18 janvier Bab bhar Tunis en tant que quincaillerie.

Les oppositions doivent être déposées au domicile du fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien "Echourouk" le 19/01/2022.

2022R00111FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et enregistré à la recette des finances Chenini à Gabès le 29/12/2021, série n°61749, Reçu n°21208088 Mme Houda Hajji a vendu à Mme Dorra Ghorbel qui accepte la totalité du fonds de commerce (prêt à porter) exploité à la rue Le Général DE GAULLE à Gabès.

Les oppositions se feront directement entre les mains de l'acheteuse Mme Dorra Ghorbel au domicile de son commerce, à la rue Le Général DE GAULLE à Gabès et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel, toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

La présente annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» du 9 janvier 2022.

2022R00114FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et enregistré à la recette des finances Chenini à Gabès le29/12/2021, série n°1160, Reçu n°22200077 Mr Mohamed Hajaj a vendu à Mme Feika Ben Zid qui accepte la totalité du fonds de commerce (Produits de beauté et accessoires) exploité au boulevard Habib Bourguiba à Gabès.

Les oppositions se feront directement entre les mains de l'acheteur Mme Feika Ben Zid à son domicile au 62 rue de l'Algérie Bab Bhar Gabès et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel, toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

La présente annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» du 9 janvier 2022.

2022R00115FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 9 décembre 2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 29/12/2021 (quittance n°M072107 enregistrement n°21205847) Mr Mohamed Taher Amara (M.F : B1254736), titulaire de la carte d'identité n°09602722 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que collège privé pour les classes (7ème 8ème 9ème) dans le local sis au 93 Avenue de la République Mégrine, avec tous ses éléments corporels et incorporels à la Société «Green Meadow» S.A.R.L ayant son siège social sis au 93 Avenue de la République Mégrine, représentée par son Gérant Madame Chiraz Guarbi titulaire de la carte d'identité n°07023314 du 26/7/2000.

Les oppositions seront acceptées à partir de la publication de la présente annonce au cabinet d'avocat Maître Sami Souissi ayant son étude au 4 rue de Marseille Tunis. Toutes les oppositions après les délais légaux seront nulles et non avenues.

L'annonce est publiée au journal Quotidien du 20/01/2022.

2022R00121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par maître Afef Elyatim en date de 7/01/2022 et enregistré à la recette des finances de Soliman le 10/01/2022 quittance n°M002171, enregistrement n°00057. Monsieur Tijani Ben Abd Aziz Jlassi titulaire de CIN 01617880 a cédé à Monsieur Hatem Ben Abdalah Hedia titulaire CIN 06275552 le fonds de commerce exploité pour le commerce «café»

dans le local situé à l'entrée plage Soliman 7 cité 14 janvier 2011, les oppositions doivent être adressées à l'acheteur dans le local susdit, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2022R00124FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

STE D'AVOCATS El AHD

Bureau n°62 Immeuble Diar Lassouad 4170 Zarzis

I.F : 1729276G

Tél : 55010004

Par acte sous seing privé en date de 23/11/2021 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 24/11/2021 sous le numéro 21202490, quittance M093815. Monsieur Ali Khorchani CIN n°05302692 délivrée à Tunis le 9/5/2017 a vendu à Madame Samia Essid CIN n°03589184 délivrée à Tunis le 5/12/2014 le fonds de commerce sis à Chammakh Zarzis.

La vente a été publiée dans le journal le temps publié le 26/12/2021 sous le numéro 15.521.

Les oppositions seront reçues entre les mains du vendeur Monsieur Ali Khorchani à l'adresse de Chammkh Zarzis et c'est dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2022R00127FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré le 14/01/2022 à la Recette des Finances Victor Hugo Sousse Quittance n°1003375 Enregistrement n°22200165, Mr Abdelwahed Ben Ali Farjallah, CIN n°07589061, vend à la société «Tout pour Informatique (TIK)» représentée par son gérant Nabil Hnazli la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux à la dite société sis à Rue de Turquie n°14 Sahloul 1 Sousse, superficie 75m, activité tous Commerces annoncé au journal quotidien «Echourouk», soient les oppositions concernant le prix de vente seront adressées à Etude Maître Troudi Mohamed Habib, CIN n°02039226, Rue Ibn Jazzar, Immeuble les Arcades, 1er étage, n°8, Sousse.

2022S00074FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique rédigé par les deux notaires Nader Chaouch et Lotfi Ben Youssef en date du 23/12/2021, enregistré à la recette des finances de Moknine le 23/12/2021 quittance n°M063292 Monsieur Mahmoud Ben Salem Ben Ali Bahba titulaire de CIN n°04137630 a fait donation à son fils Mohamed Ali Ben Mahmoud Ben Salem Bahba titulaire de CIN n°06927482 la totalité du fonds de commerce sis à la rue Mongi Slim Moknine destiné à l'activité de publinet et toutes les activités commerciales relatives.

Cet avis a été publié au journal "Achourouk" le 8/01/2022.

Les oppositions sont reçues au siège du fonds de commerce déjà indiqué.

2022S00075FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 3 décembre 2021 enregistré à la recette de M'saken le 6 décembre 2021 sous le n°M092211 Monsieur Hassen Ben Hassine Mosbah demeurant Rue Gazouet Badr Bir jedid à M'saken-est titulaire de la C.I.N n°02866681 délivrée à Tunis le 1er novembre 2018 a vendu à Monsieur Saber Ben Hassen Mosbah demeurant 97 Rue Nidhal à M'saken-ouest titulaire de la C.I.N n° 05592914 délivrée à Tunis le 10 octobre 2018 la totalité du fonds de commerce aménagé pour commerce de viandes Rouges exploité au local n°68 situé à la cité commerciale à M'saken avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont reçues entre les mains de l'acheteur détenant copie de l'acte de vente et ce dans les 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne (J.O.R.T).

Cet avis est paru au journal le Quotidien du 18 janvier 2022.

2022S00077FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié enregistré à la recette des fiances de Mahdia le 5/01/2022 sous le numéro de quittance M000764, Monsieur Ali Ben Ahmed Ben Mohamed Makki Smii titulaire de la C.I.N n°06763702 délivrée le 27/4/2017 a transféré à titre de donation à Madame Naziha Bent Ibrahim Ben Salem Klaoui titulaire de la C.I.N n°07635788 délivrée le 12/10/2010

La totalité du fonds de commerce situé à Avenue Habib Bourguiba Mahdia nommé pâtisserie «Malek». La donation comprend les éléments corporels et incorporels

Les oppositions seront reçues entre les mains de Madame Naziha Bent Ibrahim Ben Salem Klaoui demeurant à Rue Moukawimin Ksar Helal Monastir et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Essabeh» vendredi le 14/01/2022.

2022S00078FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p du 16/12/2021, enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba n°1 Monastir, le 7/01/2022, quittance Numéro M001440, Mounira Rhim titulaire de la CIN n°06764559, a vendu à Zouhour Ben Salem titulaire de la CIN n°06872965, la totalité du fonds de commerce revenant exploité pour lavage de voitures et ventes des huiles et accessoires de voitures, situé à n°104 cité El Agba Monastir.

Les oppositions seront faites chez l'acheteur à son adresse choisie n°104 cité El Agba Monastir.

La vente du dit fonds de commerce a été publiée au journal le Quotidien du 12/01/2022.

2022S00079FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé du 9 juin 2021 à la municipalité Bekalta, enregistré à la recette des finances Téboulba le 9 juin 2021 quittance n°MO21945 n° d'enregistrement 21201124, Mr Habib Jemaa a renoncé à sa fille Khawla Jemaa la totalité du fonds de commerce qui s'agit d'un local commercial pour la vente des produits divers situé à la rue 7 Novembre Téboulba el Monastir; les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de renonciataire et l'adresse indiquée si dessus du fonds de commerce du local c'est à dire rue 07 novembre Téboulba el Monastir sera le lieu de correspondance de ces oppositions. Annonce publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien du 18 janvier 2022.

2022S00081FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 25/12/2021, rédigé par l'huissier le Maître Ezzedine Hadj et le Maître Fethi Mansour, enregistré en date du 29/12/2021 à la recette des finances de Ksibet Mediouni Quittance n°M029950, Mme Fatma Bent Sadoc Ben Ali Othmen, a cédé en tant que don à son fils Anouar Ben Abdelkarim Ben Abdelaziz Ben Ali, la totalité du fonds de commerce du local commercial, destiné Restaurant (MF : 09085292 - RC : A 1521902005) sise à Cité Commerciale n°16 Ksibet Mediouni gouvernorat de Monastir avec tous ses éléments corporels et incorporels. Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 19/01/2022.

2022S00082FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté 11/01/2022 enregistré auprès de la recette des finances de Gabès le 12/01/2022 sous n°22200264 quittance n°3324 Mm Salha Souad Abd Ennaji CIN n°03338312 a vendu à Mr Imed Chwaya CIN n°13239010 la totalité du fonds de commerce de PRESSING situé à la Rue Belgacem Bazmi Gabès avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Imed Chwaya et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 15/01/2022 au journal le Quotidien.

2022X00086FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé le 7/01/2022 et enregistré à la recette des finances Chihia Sfax le 11/01/2022, quittance n°M002749, enregistrement n°22200023, Mohamed Achraf Ben Maalam a vendu à Hela Tounssi la totalité du fonds de commerce (vente des pièces de rechange des vélos et motocyclettes en détail) au local situé à l'avenue Habib Bourguiba KL 6 Chihia Sfax.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de l'acheteur Hela Tounssi au local du fonds de commerce, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Echourouk» du 18/01/2022.

2022X00087FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte de donation notarié le 11 novembre 2021 enregistré à Sfax le 16 décembre 2021 sous le numéro de quittance M064223 rédigé par les notaires Moncef Ktata et Malek Medhioub le sieur Bilel Yengui a donné à son père Sami le 8/10 du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné au café exploité au local situé à la route Teniour km 8 n°461 Chihia Sfax, toute réclamation ne sera acceptée auprès du local précité après les délais juridiques.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achrouk et Le Quotidien du 14 Janvier 2022.

2022X00088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp signé le 7/1/2022 enregistré le 12/1/2022 à la recette des finances route Gremda Sfax sous le n°22200110, Omar Jarraya cin 11108012 demeurant à rue Mohamed Ali Hammi n°3 Gremda Sfax a vendu la totalité du fonds de commerce de vente de viande et dérivés exploité dans le local sis à route Gremda Km 8 devant mosquée Nassr Sfax à l'acquéreur Heni Naifar cin 11149412 demeurant à avenue Habib Bourguiba km 6.5 El Ain Sfax.

Les oppositions devront être adressées à Maître Hentati Mhamed Avocat 15 place Marburg Sfax dans les 20 jours à partir de la publication de cet avis au jort. Cette annonce a été publiée au journal «El chourouk» du 14/01/2022.

2022X00090FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 3/01/2022, enregistré à la recette des finances Sakit Ezzit Sfax en date du 3/01/2022 quittance n°M000384 enregistrement n°22200012, la STE BEST ACCESSORY, Identifiant unique n°1614187Y, siège social à route de Tunis km 6 3021 Sakit Ezzit Sfax, vend et cède à STE BEST PHONE AND ACCESSORY TRADING Identifiant unique n°1715137Y, siège social à route Mehdia km 6.5 rue Cham Sakit Eddaier Sfax la totalité du fonds de commerce sis à Route de Tunis km 6 Sakit Ezzil local n°1 Sfax, exploité dans le commerce des appareils téléphoniques et accessoires.

Le prix de vente est consigné entre les mains de la vendeuse STE BEST ACCESSORY. Les oppositions seront présentées à l'adresse du rédacteur de l'acte Maître Moez Turki, avocat à Sfax, rue Habib Maazoun Im. Chakroun Bureau n°1 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

L'Insertion de cette annonce a eu lieu dans le Journal Al Sabah le 14/01/2022.

2022X00091FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 21/4/2021 enregistré le 12/08/2021 à Nefza sous le num (MO14253) Ms Esmaail Ben Kbaier Kaladi demeurant à Nefza Béja n° cin 02247663 délivrée le 12/4/2021 a vendu à Mr Kaled Ben Ebrahim Awachri demeurant à Nefza Béja n° cin 08507022 délivrée le 12/12/2005 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente de nourriture et de rafraîchissement c'est au local commercial situé à wechtata Nefza.

Les oppositions doivent être adressées au local du fonds de commerce situé à wechtata - Nefza dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au Journal officiel de la République Tunisienne qui a été publié en deux journaux Achourouk et le Quotidien.

2022400127FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/12/2021 enregistré le 4/01/2022 à Nefza sous le num (MO00240) Mr Souhaib Ben Mabrouk Romdhani demeurant à Nefza Béja n° cin 09498341 délivrée le 4/4/2014 a vendu à Madame Ebtisem Bent Kemel Ben Ali Sahbeni habite à Nefza Béja n° cin 14258114 délivrée le 26/2/2020 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour vendre du matériel et la décoration pour la maison c'est au local commercial situé à la rue eljomhouria Nefza, qui a été publié en deux journaux Achourouk et le Quotidien.

Les oppositions doivent être adressées au local du fonds de commerce situé à la rue Eljomhouria - Nefza dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022400128FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente daté du 15/12/2021 enregistré à la recette des finances la Goulette daté du 21/12/2021 Quit.98406 Enreg.21207729 Yesmine Fatma Abdessalem CIN n°05489473 daté du 18/10/2019 à Marwen Kammoun CIN n°14752943 daté du 3/6/2013 tout le fonds de commerce sis 113 Av. Habib Bourguiba Khaireddine Tunis.

Toute opposition doit parvenir à Maître Farhat Abderraouf Avocat sis Tanit centre lot. Jinene donya Sidi Daoud la Marsa B2*23 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne et toute opposition dépassant les délais sera caduque.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 18/01/2022.

2022400133FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p du 13/12/2021 enregistré à la recette des finances Dawar Hicher Manouba le 21/12/2021 quittance n°M047784 enregistrement n°21202031, Mme Hejer Dhawadi a vendu à Zied Tayechi le fonds de commerce constitué d'une «vente des vêtements» situé rue Khaled Ibn Walid Dawar Hicher Manouba, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions devront être faites chez Monsieur Zied Tayechi sis à El Swideya Beheya Mater Bizerte, dans un délai de 20 jours dés la parution de cet avis dans le Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal «Le Quotidien» le 13/01/2022.

2022400136FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par maître Mohamed Sami el Banna ayant son bureau sis à 9 avenue Habib Bourguiba Bardo bureau C14 le 6/7/2021 enregistré le 29/7/2021 à la recette des finances Sidi Hassine sous le numéro 21201927 quittance numéro M045952, Madame Warda Abidi demeurant au 23 rue 42820 Sidi Hassine Tunis vend à Madame Ines Jabri demeurant 9 rue Chadly Kallela Sidi Hassine Tunis le fonds de commerce situé à la rue Kaled Ibn Walid Sidi Hassine Sijoumi dont l'activité vente et location de robe de mariage le siège du fonds de commerce est désigné siège pour la réception des oppositions au bureau du rédacteur sis à 9 avenue Habib Bourguiba bardo bureau C14 ayant délai 20 jours à partir de cette annonce au jort.

Cette annonce est publiée au quotidien Achourouk le 8/9/2021.

2022400139FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana sous le n°22200132 quittance n°002784 en date du 7-01-2022, STE INTER MAGHREB MEUBLES ETAB BASLY société anonyme sis à la cité industrielle de Jendouba représentée par l'administrateur de justice Mr Akram Chriti vend et cède à Mr Mohamed Karim Bensedrine le fonds de commerce sis à 6 rue Mandes France Ariana qui constitue un local conçu pour le commerce.

La vente a été publiée aux journaux Echourouk du 13-01-2022 p 6 et le Quotidien du 13-01-2022 p 23.

Les oppositions seront reçues au Cabinet de Maître Lamia Boukhris Avocate au 34 Avenue Carthage Ariana 20 jours à partir de la publication au JORT.

2022400142FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre de fonds de commerce

Suivant gérance libre rédigé par M.Cherif Hanen, dont les signatures sont légalisées à la municipalité de Mornag le 6/01/2022 enregistré à Mornag le 14/01/2022 quittance M004358, Ons Harira domicilié à rue Annaba Alaalia Bizerte; a rendu en gérance libre à Adel Dhaoui domicilié à Henchir Khlil Mornag ; le fonds de commerce destiné Hammam sis à Rissala Mornag.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains du gérant dans le local de fonds susmentionné vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 20/01/2022.

2022R00123FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association Les Amis du Collège Hédi Chaker.

Siège : Bureau Habib Erwa, stade Al Basiri Bizerte

Sujet de l'association : Educatif.

Objectifs :

1) Soutenir les initiatives, les actions et les projets éducatifs

2) Contribuer au développement de l'éducation au niveau régional

3) Coopérer avec des associations et des organisations ayant les mêmes objectifs

Le comité fondateur :

Président Fondateur : Ouadhour Fathi

Vice président : Faouzi Achouri

Trésorière : Abir Bezzin.

2022T00073APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association tunisienne d'amyotrophie spinale «SMA Tunisia»

Siège social : Rue Alf Lila & Lila n°27 cité Erriadh Sousse 4023

Sujet : bâtir un réseau d'information, de soutien et de prise en charge des malades atteints d'amyotrophie spinale.

Objectifs :

1) Sensibiliser à la maladie de l'amyotrophie spinale

2) Contribuer à la prise en charge sanitaire et psychologique des patients au milieu familial et social

3) Faciliter l'intégration scolaire et sociale des personnes atteintes.

Comité de direction :

Présidente : Inès Bagana

Vice Présidente : Radhia Ghabi

Secrétaire général : Islem Eltaif

Trésorier : Ameur Zouari.

2022R00116APSF1

Déclaration

05/41

Dénomination de l'organisation : Supporters du Club Africain

Siège : Cité «Ennour» Gafsa Ville 2123

Objet : Soutien Populaire du Club Africain

Objectifs :

L'association a pour objet :

- Implanter l'amour du Club Africain chez les jeunes

- Renoncer à toutes les formes de violence, de discrimination et d'intolérance parmi les supporters du Club Africain.

- Regroupement des supporters du Club Africain et ses fans pour le bien du Club.

- Contribution à l'orientation et recommandation des spectateurs aimant le Club Africain.

Les Membres :

Gley Baazouzi : Président de l'Association

Oussama Bouyahya : Vice-président

Abdellatif Dhahri : Secrétaire Général

Mourad M'Rad : Trésorier

Houcine Bahia : Porte parole Officiel

2022R00125APSF1

Constitution d'une Association

Dénomination : Nour des sports défensifs de Kairouan

Objet : Sportif

But : Former et encadrer les jeunes au sport de Taekwondo, Kouchikay et Karaté

Siège : Cité Essahabi 4 Kairouan

Correspondance : N°1017 du 17/01/2022

Le comité fondateur :

Présidente : Houda Karkoud

Vice-Présidente : Nada Rachdi

Secrétaire Général : Ahmed Karkoud

Trésorière : Henda Ayeda.

2022S00071APSF1

Homologation de résolutions

Résidence Olyan 2

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2021 et enregistrée à la date du 28 décembre 2021 à la recette des finances Sakiet Eddaier Sfax sous le numéro d'enregistrement 21701982 et reçu numéro M055476, il a été élu le président de syndic ainsi que ces membres.

- Mr Hamdi Kharrat : Président

- Ms Hatem Mseddi : Trésorier

- Ms Imed Hentati : Membre de syndic.

2022X00092APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un immeuble par adjudication

Avocat poursuivant : Maître Mourad Hmaidi. MF : 1104252/b son étude sise Rue Tahar Safar El Kef

Poursuivant : Adel Ben Mohamed Elhedi Bettaieb ; journalier; résident à la cité «Alhorria» El Kef en sa qualité de saisissant.

Poursuivie : Selma Bent Mohamed Hannachi épouse Hassen Cherni. Réside à cité «Alhorria» El Kef en sa qualité de saisie.

Désignation de l'immeuble saisi : il est situé à cité «eddir» ceinture Est de la zone urbaine du Kef il contient des logements d'une superficie globale de 515 m² dont 430 m² sujet du titre foncier n°24248 el Kef; et limité comme suit :

Au sud : un lot appartenant à son propriétaire Rafik Jellali.

De l'est : terrain nu; au nord et à l'ouest une route.

Cette propriété se compose de deux parties :

1/ un bâtiment de 02 étages. Le rez-de-chaussée est d'une superficie bâtie de 190 m² et comprend un salon de séjour; 02 cuisines; un hall intérieur est des escaliers menant au premier étage.

Le premier étage couvre 165 m² et il se compose de 04 chambres; 02 salles de bain et 03 balcons.

2/ un immeuble composé de logements résidentiels et un sous-sol à usage d'entrepôt d'une surface couverte de 207 m²;

La surface de l'étage inférieur couvre 206 m². L'étage supérieur couvre 197m².

Lieu et date de l'adjudication : la vente aura lieu devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance du Kef le lundi vingt-huit février deux mille et vingt-deux (28/02/2022) à partir de 9h du matin.

Mise à prix : le prix d'ouverture de la vente est estimé à un million soixante-dix-huit mille sept cents dinars (1078. 700dt) outres les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine de neuf heures du matin à dix sept heures du soir.

Examen du cahier des charges : il est possible de prendre communication du cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance du Kef ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022T00074VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Saadi Ali

Avocat

Avenue Habib Bourguiba Grombalia

Tél : 72.257.778

MF : 517624X/A/P/000

Partie poursuivante :

Ziadi Ridha, demeurant à Elaarima Takelsa.

Partie poursuivie :

Ziedi Elmeki demeurant à Dar Nader Takelsa.

L'Avocat poursuivant :

Maître Saadi Ali, avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Désignation de l'immeuble saisi :

19997,591 parts de l'immeuble appelé (Essadikia 32) objet du titre foncier n°610299 Nabeul, sis à Tekelsa, d'une superficie de 389690 m² divisé en 389690 parts contenant des oliviers, des orangers un puits et un réservoir d'eau.

La mise à prix :

La mise à prix est fixée à cent trente sept mille cent quatre vingt trois dinars deux cents quatre vingt neuf millimes (137 183,289 dinars).

Date et lieu de la vente :

La vente de l'immeuble saisie aura lieu le 21/02/2022 à 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia.

Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi à tout moment.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour les étrangers il faut avoir l'autorisation du gouverneur.

2022R00112VEPA1

Vente immobilière à l'enchère publique

Après la réduction de la mise à prix à 40%

Poursuivant : Sofiene Ben Smida Horcheni, domicilié à Mwalla, Gafsa.

Avocat poursuivant : Maître Saad Ammar avocat auprès la cour d'appel, demeurant à rue Mohamed, Ali Zitouni Gafsa.

Partie saisie : Meriem Bent Ali Ben Bouheli Nsib domiciliée à rue Mohammed Khadouma Gafsa.

Immeuble saisi : Immeuble non immatriculé, sis à Ras elkef Gafsa Sud Gafsa, sa superficie est 252 m² c'est une terre battue.

Mise à prix : Vingt six mille cent quatre vingt dix dinars (26190.000d) après la réduction de la mise à prix à 40% et on ajoute (1.738.794) des charges.

Date d'audience : Lundi vingt huit février deux milles vingt deux (28/02/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Gafsa.

Visite des lieux : la visite de lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix, s'il

est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2022R00113VEPA1

Ajournement de l'audience de l'adjudication

et rabaissement de Quarante pour cent (40%) de la mise à prix initiale

Partie poursuivante : Ameur Delli, demeurant Rue Ettoumour Eljem Mahdia, titulaire de CIN n° 03846516, copropriétaire indivisaire.

Partie poursuite : 1/ Salem Delli, 2/ Hedi Delli, 3/ Mohsen Delli, 4/ Sadek Delli, 5/ Taher Delli, 6/ Mostapha Delli, 7/ Nefissa Delli, 8/ Youssef Delli, 9/ Kamel Delli, demeurant tous Rue Taieb Mehiri Eljem Mahdia et 10/ Miled Delli, demeurant avenue Hédi Cheker Eljem Mahdia, copropriétaires indivisaires.

Avocat poursuivant : Maître Abderrazak Chebbah Elbey, Avocat à la Cour d'Appel, Rue de la Justice immeuble Molka Mahdia.

Immeuble mis en vente : il s'agit de la totalité de l'immeuble situé à côté de l'avenue Taieb Mehiri Eljem Mahdia connu auparavant par l'hôtel et représente actuellement un morceau de terrain de forme pervertie caractérisé par des murs de tous les côtés et comprendre du côté Est et de la rue publique un entrepôt destiné à la réparation des roues en caoutchouc de superficie 50m² à côté de lui du côté Ouest un abri de toit qui mène au reste de propriété de superficie 37m² et ouvre sur un espace filaire et sans toit de superficie 85m² suivant cet espace il y a un immeuble de deux étages : un rez-de-chaussée comprenant une entrée, trois pièces et une douche et un étage premier comprenant trois pièces et une douche surmontée d'un bâtiment non projeté qui est encore en cours d'achèvement de superficie 108m², ce bâtiment fait suite une seconde zone médiane de 57m² de surface. A l'extrémité il y a une maison divisée en une petite salle et deux chambres d'une superficie de 37m² tout bordé du sud Avenue Taieb Mehiri où l'entrée de l'est propriété de Ali Delli avant et maintenant Ameur Delli du nord propriété des héritiers Ajmi Heouidi de l'ouest propriété hérités Abdelhamid Bedreddine et propriété de Ali Delli et propriété des héritiers de Naceur Delli et entrepôt de Hédi Delli de superficie totale égale 374m².

Le montant d'ouverture de vente de l'immeuble : le prix de vente de la totalité de l'immeuble est fixé à Deux cents soixante-cinq mille huit cent dinars (265.800.0000) après rabaissement de quarante pour cent (40%) la mise à prix initiale. on lui ajoute les frais de la première audience d'adjudication fixé par le tribunal à trois mille cinq cents dix-huit dinars 873 millimes (3.518.873D) et les frais et les honoraires de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de vente : la vente du bien objet de jugement de licitation aura lieu le lundi 14/02/2022 à partir de 9h du matin auprès de la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia au palais de justice Taieb Mehiri Mahdia.

Visite du local et conditions : Tout intéressé peut visiter l'immeuble tous les jours de la semaine de 8h du matin jusqu'à 18h du soir. Il peut aussi prendre connaissance du cahier des charges en contactant le greffe du tribunal de première instance de Mahdia ou le bureau de Maître Abderrazak Chebbah Elbey sis Rue de la Justice Mahdia. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, est exempté des dispositions de cet alinéa le saisissant poursuivant ainsi que le copropriétaire en cas de licitation. Pour les étranges ils ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir autorisation des autorités administratives.

2022S00076VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Monsieur Salem Miled, demeurant à la rue Taib Mhiri Zarmedine.

La partie poursuivie : Madame Chbela Miled, demeurant à la rue Taib Mhiri Zarmedine.

Avocat poursuivant : Maître Haithem Jaber, avocat dont le siège est à l'avenue 23 Janvier Teboulba.

L'immeuble saisi : une superficie de 3582 m² indivise du terrain agricole objet du titre foncier n°107907 Monastir sis à Zarmedine.

La dite propriété est libre de toute charge.

Mise à prix : Tel que arrêtée par l'expert judiciaire M Mohamed Moussa nommé suivant l'ordonnance sur requête n°78674 émise par le tribunal de première instance de Monastir le 18/06/2021 est fixée à dix sept milles neuf cent dix dinars "17910.000 dinars". Outre les frais d'exécution et d'adjudication fixés par le tribunal et ce montant a été réduit d'un pourcentage de 40% pour devenir "10 746 dinars".

Date de l'adjudication : le mercredi 23/02/2022 à partir de neuf heures à la salle d'audience réservée aux adjudications immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Visite de bien à vendre : tous les jours, et il est possible de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Monastir ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères se font par l'intermédiaire d'avocats et pour y participer il faut se prévaloir de la consignation du tiers du prix introductif à la caisse de dépôt et de consignation ou de la production d'un chèque certifié ou d'une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de la région.

2022S00080VEPA1

Vente aux enchères publiques

La vente aura lieu devant la chambre des saisies du tribunal de 1ère instance Sousse 2 le 21 février 2022.

Poursuivant : Union internationale des banques, représentée par son représentant légal, commerçant, inscrit au registre commercial du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B5161996 domiciliée à 65 Av Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

Ali Ben Mohammed Ben Guedha, journalier domicilié 9 rue Ahmed Ayed Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Kasdalla Naceur avocat à la cour de cassation rue 3 août n°24 Sousse.

Immeuble objet de la vente immobilière :

- 85 parts dans l'indivision de l'immeuble objet de titre foncier n°63784 Sousse : il s'agit de l'appartement n°14 de 85m².

- 71 parts dans l'indivision dans le même immeuble : il s'agit de l'appartement n°403 d'une superficie 71 m².

Mise à prix :

Appartement n°14 : 44.250.000 D

Appartement n°403 : 42.600.000 D

Conditions de la visite de l'immeuble :

Chaque jour durant toute la semaine avec le respect du domicile.

2022S00083VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Fathi Ben Mohamed Trabelsi (débiteur hypothécaire), fonctionnaire titulaire de la CIN 01280375 y demeurant : 1) Zone sécurité Nationale Sfax 2) Route de Tunis Km4 zanket Elbecha Sfax.

Avocat Poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Maimoun Moala Huissier Notaire sous le n°29166 le 6/10/2021 sur la totalité de la propriété non immatriculée sise à Route de Tunis Km12 Sfax représentée par une parcelle de terrain ouverture Nord de superficie est de 355m² où existe une villa de superficie couverte est de 154 m² qui contient salon, salle à manger, entrée 3 chambres, salle de bain, cuisine équipée par sous armoires, armoires suspendues et armoire murale.

Au coin nord ouest de cette propriété se trouve un garage d'entrée nord de superficie est de 12 m².

Les limites de la propriété : du Sud Mohamed Benour de l'est Ayyedi, de l'ouest entrée et du nord entrée d'où son entrée

Mise à prix : le local saisi est fixé à cent vingt trois Milles dinars (123.000.000D) terre et construction après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 3.928.863 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le lundi le 14 février 2022 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, sise Avenue Abou Kacem Echchebi.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 41.000.000 par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2022X00101VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Henda Ben Rejeb

Avocat prés la cour de cassation

Tel/Fax : 71 284 145

Tel/Mobile : 98 426 639

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, SA selon son représentant légal RC n°B142431996 son siège social à la Rue Hédi Nouira Tunis.

Partie poursuivie : Hafedh Ben Abdallah Kadri; sa CIN 04333412 du 15/8/1996 ses domiciles : Ksar Hmam Rgab Sidi Bouzid et Zone Municipale Rgab Sidi Bouzid.

Avocat de la partie poursuivante : Maître Henda Ben Rejeb Avocate prés la cour de cassation son Etude sise au 20 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Le Belvédère 1002 Tunis. MF : 753244/F

Description de l'immeuble saisi : La propriété dénommée Souad 67 objet du titre foncier 3599 Sidi Bouzid c'est une terre agricole sa surface est de 72990 mètres carrés sise à la zone Kbabchia ouled Haj Ali Ksar Hmam Rgab gouvernorat Sidi Bouzid ; à 2,7 kms du sentier agricole relié à la route goudronnée entre Rgab - Sfax et à 160 kms de Sfax il contient en partiel 150 oliviers récemment plantés (deux ans max) et le reste de la propriété est un terrain nu, selon l'expertise faite par l'expert Othmane Mehri désigné par ordonnance sur requête

n°63686 rendue par le Tribunal de 1ère instance de Tunis le 27/10/2020. La propriété n'est grevée d'aucune autre charge que celle du poursuivant.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à soixante cinq mille six cent quatre vingt et onze dinars (65.691,000 DT) outre les frais de poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

La date des enchères et conditions de participation :

L'adjudication aura lieu le mardi vingt deux février deux mille vingt deux (22/02/2022) à partir de 9 heures du matin à la Barre du Tribunal de première Instance de Sidi Bouzid.

La visite des lieux se fait tous les jours à l'horaire administratif et pour plus de renseignements prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Première Instance de Sidi Bouzid et (ou) à l'Etude de l'Avocat poursuivant.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'Avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

Les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de Sidi Bouzid.

2022400130VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Henda Ben Rejeb

Avocat prés la cour de cassation

Tel/Fax : 71 284 145

Tel/Mobile : 98 426 639

Partie poursuivante : Banque de l'Habitat, société anonyme; selon son représentant légal RC : B138811996 son siège social sise l'avenue Kereddine Pacha Tunis; MF : 0024588 W.

Parties poursuivies : Mokhtar Ben Mohamed Salah Hajlaoui ; sa CIN 0434442 du 16/7/1993 ses adresses : Gatrana Sidi Bouzid et Avenue Habib Bourguiba immeuble Debech Sidi Bouzid.

Avocat de la partie poursuivante : Maître Henda Ben Rejeb Avocate prés la cour de cassation son Etude sise au 20 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Le Belvédère 1002 Tunis. MF : 753244/F

Description de l'immeuble saisi : La propriété dénommée elbaraka objet du titre foncier 66323 Sidi Bouzid parcelle 54 du plan du titre 28127; sa surface est de 166 mètres au sol sise à la ville de Sidi Bouzid nord ouest prés la route principale à travers la route régionale 125 arrivant à la cité résidentielle il kaouafil, dans un quartier résidentiel ; commercial; éducatif et administratif, limitée au nord par le lot 52 du dit plan de lotissement ; au sud par le lot 56 du même plan à l'est en partie par le lot 53 et à l'ouest par une rue de 8 mètres de large. C'est une maison de deux niveaux luxueuse occupée par la partie saisie, la surface totale bâtie est de 275 mètres carrés (118 m² pour le rez-de-chaussée composé de garage de 17,8 m², entrée principale couverte la porte d'entrée en bois clouté style arabe le parterre en marbre blanc avec plafond en staff, un salon 56,34 m² ; une cheminée en pierre et marbre; une cuisine et unité sanitaire de 17,05 m² et loge d'escaliers qui relie avec le 1er étage dont la surface est de 121 m² il se compose de chambre de parents avec salle de bains privée de 27,50 m², trois chambres à coucher de 47,45 m², une salle de bains commune de 6,50 m² et une loge d'escaliers de 8,70 m² qui relie le 2ème étage qui contient la loge d'escaliers, la buanderie d'une surface de 36 m² et une terrasse semi couverte avec des poutres en bois et une clôture de 0,90 mètres de hauteur, tout ça selon l'expertise faite par l'expert Jamel Amri désigné par ordonnance sur requête n°13876 rendue le 24/6/2019 par le Tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid et actualisée par le même expert au vu de l'ordonnance sur requête n°21069 rendue le 16/3/2021 par le Tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid.

Le titre n'est grevé d'aucune charge sauf celle de l'hypothèque au profit de la partie poursuivante.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à trois cent onze mille six cent cinquante dinars (311.650, 000 DT) plus les frais de poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

La date des enchères et conditions de participation :

L'adjudication aura lieu le mardi vingt deux février deux mille vingt deux (22/02/2022) à partir de 9 heures du matin à la Barre du Tribunal de première Instance de Sidi Bouzid.

- La visite des lieux se fait tous les jours à l'horaire administratif et pour plus de renseignements prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Première instance de Sidi Bouzid et (ou) à l'Etude de l'Avocat poursuivant.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'Avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

- Les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de Sidi Bouzid.

2022400131VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président du directoire demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : La société Hôtelière "NAHRAWAS" - SARL RC N°B142501998 dont le siège social est à l'hôtel NAHRAWAS Zone touristique - Hammamet -En sa qualité de débiteur principal hypothécaire.

3- Désignation de l'immeuble saisi :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°639107 Nabeul dénommé «TOURKIA 31» d'une superficie de 2032 m² situé à coté de l'hôtel NAHRAWAS Hammamet, à 100 m de l'avenue de l'environnement et à 80 m de la plage et qui correspond à un terrain nu.

Et

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°39301 Tunis dénommé «HOUDA 128» d'une superficie de 2564 m², situé à coté de l'hôtel NAHRAWAS Hammamet à 100 m de l'avenue de l'environnement et à 80 m de la plage à coté hôtel NAHRAWAS et qui correspond à un terrain nu.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi objet du titre foncier n°639107 Nabeul est fixée à 3.169.920, 000 dinars et la mise à prix de la totalité de l'immeuble saisi objet du titre foncier n°39301 Tunis est fixée à 3.999.840,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité des immeubles objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia sis à la ville de Grombalia le lundi 21 février 2022 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2022400140VEPA1

Avis aux créanciers

Dissolution et liquidation

Suivant le jugement du tribunal de 1ère instance de Tataouine n°4235/21 en date du 21/6/2021 Mr Azri Mabrouk domicilié à 72 av. Farhat Hached Tataouine est désigné liquidateur de la société Relais du Sahara enregistrée au registre de commerce sous le n°B1110801996 SARL son siège à la cité administrative Tataouine et Mr Mohamed Feteh Ammar est nommé Juge commissaire.

Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances entre les mains de liquidateur dans les délais légaux auprès du liquidateur.

2022R00128VEPA2

Avis

Le demandeur : Taieb Ben Hmed, demeurant à Ettouta, Grombalia.

Madame Jihen Nkis, Vice-président du Tribunal de Première Instance de Tunis, autorise en vertu de l'ordonnance n°79787 du 02/9/2021 l'expert judiciaire, Nazih Ben Karaa, dont son étude, sise, 92 Avenue Louis Braille, Cité El Khadhra, Tunis de se rendre sur les lieux après avoir convoqué les deux parties, conformément à la loi (Taieb Ben Hmed, titulaire de la C.I.N n°06269171 et ceux qui sont avec lui / le Chef Général du contentieux de l'Etat pour le compte du Ministère du Domaine de l'Etat, son siège, sis, 19 Avenue de Paris) pour examiner, diagnostiquer, appliquer les procès-verbaux de possession n° 48723/48725 effectués en date du 28/01/2018) dans le contrat sur les lieux, rédiger un rapport sur l'ensemble de ses travaux, dont une copie est soumise au greffe du tribunal dans un délai d'un mois, et ce en exécution du jugement de première instance rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis n°31362 du 17/02/2014 après avoir prouvé notre propriété par le contrat (article 583 du Code des Obligations et des Contrats), la prescription acquisitive (article 45, 46, 47 et 50 du Code des Droits Réels), l'annulation du contrat de bail conclu entre le Domaine de l'Etat et la Société Al-Nour pour le Renouveau et le Développement Agricole, matricule fiscal n°B2391996 et séparer l'objet de l'instance (article 581 du Code des Obligations et des Contrats).

- Objet du procès-verbal de la possession n°48723 : Taieb Ben Hmed titulaire de la C.I.N n°06269171, Ali Smati titulaire de la C.I.N n°06252957, Khaled Smati titulaire de la C.I.N n°06342827, Abdelatif Chiboub titulaire de la C.I.N n°01833602, Jilani Chiboub titulaire de la C.I.N n°01826544, Hedi Msekni titulaire de la C.I.N n° 01632618, Jilani Hichri titulaire de la C.I.N n°01826544, Bechir Smati titulaire de la C.I.N n°01624650, les contrats de vente de «AL HADAF - El ARJOUN - ANAHER - EL MAZIA», les titres fonciers n°34617 Tunis - 34613 Tunis - 34614 Tunis - 34615 Tunis - 34616 Tunis - 38729 Tunis - 26472 Nabeul - 17696 Nabeul - 14261 Nabeul - 25472 Nabeul - 25473 Nabeul 25475 Nabeul - 25474 Nabeul - 25766 Nabeul. Limitation du bien immobilier : au nord le bien immobilier de Slah Toumi et Bechir Sfar, à l'ouest le bien immobilier de Mohamed Ben Torkia et le droit du domaine privé, à l'est le bien immobilier de Fraj Ben Salah, le droit du domaine privé et la route reliant Soliman et Grombalia et au sud le droit du domaine privé et les biens immobiliers de la famille Ben Amara.

- Objet du procès-verbal de la possession n°48725 : Khemaies El Kamel titulaire de la C.I.N n° 01631490, Lotfi Ben Atia titulaire de la C.I.N n°06344422, Mohamed Troudi titulaire de la C.I.N n° 01620577, Taher Jlassi titulaire de la C.I.N n°01820965, Fatma Troudi titulaire de la C.I.N n°01715106, Mahbouba Alouni titulaire de la C.I.N n°01782485, le contrat de vente «La démocratie» et le titre foncier 122323 Nabeul. Limitation du bien immobilier :

au nord le droit du domaine privé, à l'est le droit du domaine privé, à l'ouest le droit du domaine privé et la route reliant Soliman et Grombalia et au sud le bien immobilier de Slaheddine Toumi.

Tous les biens immobiliers mentionnés dans la présente publication, sises à Ettouta Grombalia Gouvernorat de Nabeul.

2022R00129VEPA2

Nomination

Objet de liquidation : Héritage Du défunt Mr Bayrem El Hamdi

En vertu de l'ordonnance sur requête n°80086 rendue par le Tribunal de première instance de Zaghwan, il a été décidé la nomination de Mr Seif Eddin Sbaii comme liquidateur judiciaire en vertu de liquider la succession du défunt Mr Mohamed Bayrem El Hamdi en vue de la recenser, l'administrer et la repartir entre les héritiers. Tout intéressé peut contacter le liquidateur susmentionné au 31 Rue de Liberté Deuxième Etage Tunis (Tel : 29 771 784, 96 480 363).

2022400135VEPA2

Ordonnance sur requête :

Nomination d'un liquidateur

Sur le bien "Henshir Al-hasshassiya"

En vertu de l'ordonnance sur requête n°319 émanant du Tribunal de Première instance de Bizerte le 12/12/2019 il a été décidé la nomination de Mme Khalfi Sihem sise au 19 rue de Libye Lafayette 4e étage Tunis 1002, en qualité de liquidateur sur le bien nommé Henshir Al-hashsiayh pour l'inventorier, l'administrer et le partager entre les héritiers chacun selon sa quote-part au lieu de Monsieur Atef Ben Ali conformément au procédure juridique et la nomination de Mme Habiba Mhadheb juge commissaire.

2022400141VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE GESTION ET FINANCE «C.G.F.»

S.A au capital de 3 000 000 dinars

Siège social : 17, rue de l'Ile de Malte -Immeuble LIRA les Jardins Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0539726 X

Matricule CNSS : 142048-40

Vous êtes cordialement invité(e), à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 15 février 2022 à 9h30 au siège social de la C.G.F. à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Validité de la réunion;

2. Examen et approbation des rapports de gestion relatifs aux exercices 2017, 2018 et 2019 ;

3. Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de 2017, 2018 et 2019 ;

4. Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2017, 2018 et 2019 et affectation du résultat;

5. Pouvoirs pour les formalités.

2022R00119SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

COMPAGNIE GESTION ET FINANCE «C.G.F.»

S.A. au capital de 3 000 000 dinars

Siège social : 17, rue de l'Ile de Malte - Immeuble LIRA les Jardins Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0539726 X

Matricule CNSS : 142048-40

Vous êtes cordialement invité(e), à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 15 février 2022 à 11 h30 au siège social à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Validité de la réunion;

- Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

- Pouvoirs.

2022R00120SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE TUNIS SCHOOL OF BUSINESS

«ESB SA»

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 de Dinars

Matricule fiscal : 1448512/L

RC : B0363422016

Siège social : Lot n°05 Zone Industrielle Chotrana II 2083 Pôle Technologique-El Ghazala

Les actionnaires de la société anonyme dite Ecole Supérieure Privée de Tunis School of Business «ESB S.A.» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 02 Mars 2022 à 10h, au Lot n°05 Zone Industrielle Chotrana II, 2083 Pôle Technologique El Ghazala, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice 2020-2021 ;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 2020-2021 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice 2020-2021 ;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/8/2021 ;

5. Affectation des résultats des exercices clos le 31/8/2021 ;

6. Approbation des conventions réglementées et des autres opérations avec les parties liées;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Pouvoir et formalités.

2022R00122SANB3

Convocation

ROYAL DRINKS

Société anonyme

Au capital de 21 250 000 DT

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 Siliana - Tunisie

Identifiant Unique : 1181267P

Conformément à l'article 39 et suivants des statuts et de la décision n°7 du Conseil d'Administration tenu le 4 Novembre 2021, les actionnaires de la Société Royal Drinks sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le Mardi 15 Février 2022 à 10h au siège social de l'UGFS-NA sis aux Berges du Lac - Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2016 en dehors des délais règlementaires

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice 2016

3. Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2016

4. Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 du CSC à l'exercice 2016

5. Approbations des Etats financiers de l'exercice 2016

6. Affectation des résultats de l'exercice 2016

7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2016

8. Fixation des montants de jetons de présence

9. Nomination des administrateurs pour la période allant jusqu'à la tenue de l'AGO qui aura à statuer sur l'exercice 2019

10. Nomination du commissaire aux comptes pour la période allant jusqu'à la tenue de l'AGO qui aura à statuer sur l'exercice 2019

11. Pouvoir pour formalités.

2022R00134SANB3

Convocation

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE "SONOBRA"

Société anonyme

Au capital de 38 842 000 Dinars

Siège social : Rue des mathématiques ZI Grombalia - 8030

Identifiant unique : 0940993H

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle de Brasserie sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi 7 Mars 2022 à dix (10) heures du matin au siège administratif, sis à l'immeuble Tunimara, rue du Lac de Constance les Berges du Lac de Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital et à la suppression partielle du droit de souscription;

- Lecture et approbation du rapport des co-commissaires aux comptes relatif à l'augmentation du capital et à la suppression partielle du droit de souscription;

- Décision d'augmentation du capital social par conversion de créance;

- Renonciation partielle par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription;

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société;

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2022R00140SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«AGROLAND TUNISIE»

Société en cours de liquidation

Société anonyme

Capital social : 600.000 Dinars

Siège social : Immeuble Nour el Bouhaira - Entrée B 1er étage

Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 756324S

Les actionnaires de la Société sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 28 février 2022 à 10 heures dans les locaux de la société PRIMEALE FRANCE, AVENUE DE LA DURANCE - LIEUDIT EPI DES LIMITES 13160 CHATEAURENARD (France), avec la possibilité d'y assister par audioconférence pour les actionnaires qui ne pourront pas y assister en présentiel, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement du mandat du liquidateur ;

2. Pouvoirs pour formalités.

2022400137SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LE LIEGE AGGLOMERE

Route du Kef Km 22 Borj El Amri Manouba

SARL au capital de 380 000 dinars

Registre de commerce : N°B029582005

Matricule Fiscal : N°012554 W/A/M/000

Messieurs les associés de la société LE LIEGE AGGLOMERE sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le 15 Février 2022 à 10h au siège social de la société Km 22 Route du Kef Borj El Amri Manouba, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Nomination du commissaire aux comptes.

2022R00107SRLB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Je soussigné Mounir Al Habib titulaire de la carte d'identité nationale n°01572538 déclare par la présente en mon nom et au nom des héritiers de Ferjeni Al Habib la perte du titre de propriété de notre successeur n°10691/7 sujet du titre foncier n°41504 Bizerte sous certificat de perte délivré par le Chef de la garde de Sécurité Nationale d'el Aalia n°562 le 27/12/2021.

2022T00072DIVD2

Perte d'un titre foncier

Mr Hssin Ben Essaid Ben Mohamed Ghabi titulaire de la cin 01901262 du 23/5/1994 déclare la perte de titre de propriété n°59596/11 objet du titre foncier 69625 Kairouan revenant à Mr Essaied Ben Mohamed Ben Ibrahim Ghabi titulaire de la cin 01864179. Une attestation de perte a été délivrée sous le n°2915 par la garde nationale de Kairouan nord.

2022S00072DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Société CARTHAGE EYEWEAR INTERNATIONAL

SA au capital de 1 125.000 dinars

Adresse : Route Mharza Km2, Sfax

M.F : 1407643W/A/M/000

Identifiant Unique : 1407643W

L'annonce n°2021X01544SANB2 publiée au journal officiel n°01 du 4 Janvier 2022.

Lire :

- une augmentation de capital en numéraires de un million cent soixante-quinze Mille Dinars (1 175 000 TND) et ce par :

Au lieu de :

- une augmentation de capital en numéraires de un million cent soixante quinze Dinars (1 175 000 TND) et ce par :

Et le reste sans modification.

2022X00089RECZ9